Remboursement des frais inhérents à la collecte des plastiques agricoles par l'organisme agréé
Eligibilité : 01/01/2026 au 31/12/2026

Identité du demandeur :

Nom : …… Prénom : ……

Domicile : …… N° de téléphone : ……

……

Données bancaires du demandeur :

Numéro de compte : BE _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Nom du bénéficiaire du compte : ……

Données professionnelles du demandeur :

Numéro d'exploitation : …… N° de TVA : BE ……

Adresser d'exploitation : ……

Type d'exploitation (élevage, culture….) : ……

A joindre sous peine d'irrecevabilité :

La ou les facture(s) originale(s) de l'organisme de collecte (la facture doit être établie au nom du demandeur ;

La ou les preuves de paiement(s).

Mention importante

Le formulaire est à déposer au service urbanisme ou à envoyer par mail à c.huque@leuze-en-hainaut.be **pour le 31/03/2027 maximum**

L'administration Communal n'acceptera qu'une seule demande par agriculteur. Veillez donc à regrouper vos factures et vos preuves de paiement sur une seule demande.

Date et signature du demandeur :

Je soussigné€ certifie que toutes les données renseignées sont sincères et véritables.

Fait à : …… Le……

Signatures :